

Comment l'économie française a besoin des immigrés

Analyse À l'opposé d'un débat politique dominé par les questions identitaires, les économistes et les entrepreneurs soulignent le besoin de main-d'œuvre immigrée dans l'Hexagone et ses bénéfices en termes de performance économique.

- Nicolas Senèze, le 24/04/2022 à 13:22



Patron d'une petite entreprise de bâtiment de l'Est parisien, Augustin* est en permanence confronté au manque de main-d'œuvre. « Impossible de trouver des gens qualifiés », regrette le jeune entrepreneur. « De là où je viens, en province, on arrive encore à trouver du personnel, explique-t-il. Mais ici, on pousse beaucoup trop peu les jeunes vers le travail manuel. Et personne ne veut travailler dans les grandes villes. »

Sous peine de perdre des contrats, il a donc embauché un Égyptien en France depuis huit ans, « hautement qualifié, travailleur et intelligent », qui gère une équipe de trois personnes, ou encore deux frères ukrainiens. Tous trois sont des sans-papiers, qu'il tient à déclarer et qu'il accompagne dans leurs démarches de régularisation : « C'est problématique, je sais, mais sans eux, je ne m'en sortira pas ! »

→ ENTRETIEN. Ekrane Boubtane : « L'immigration a toujours été constitutive de notre économie »

La démarche est risquée : jusqu'à 15 000 € d'amende et cinq ans de prison. « Ce n'est pas théorique : je connais des entrepreneurs qui sont passés au tribunal », met en garde Dominique du Paty, vice-présidente de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) chargée de l'inclusion.

« Des pans entiers de l'économie vivent grâce aux immigrés »

Des associations comme le Réseau chrétien-immigrés ou la Cimade critiquent néanmoins l'« hypocrisie » d'un système qui, depuis la circulaire Valls de 2012, permet la régularisation d'étrangers qui ont eu un travail déclaré pendant plusieurs années en France. Mais fait porter tous les risques aux employeurs en manque de bras.

→ PORTRAIT. Hamze Ghalebi, de réfugié à entrepreneur de la Tech

« Il ne s'agit pas d'être naïf et d'ouvrir à tout va, reconnaît Dominique du Paty, en précisant ne pas s'exprimer au nom de la CPME. Mais même si c'est politiquement incorrect de le dire, des pans entiers de l'économie vivent grâce aux immigrés. » Les services à la personne en emploient ainsi 40 % selon l'étude Dares, « Les métiers des immigrés » publiée en septembre 2021. Ils sont aussi 28 % des agents de sécurité, 27 % des ouvriers du BTP, 20 % des employés de l'hôtellerie-restauration...

→ À LIRE. En 2022, les entreprises recrutent à tour de bras

En novembre 2021, le Conseil d'analyse économique (CAE), organisme de prospective placé auprès du premier ministre, relevait les effets sur l'emploi de la baisse du nombre de visas pendant la crise sanitaire. « Les secteurs d'activité qui faisaient le plus appel aux travailleurs immigrés en 2018 sont ceux aujourd'hui qui déclarent manquer de main-d'œuvre », écrivait-il, concluant que, l'immigration permettant de soulager certains secteurs, « travailleurs immigrés et natifs sont davantage complémentaires que substituables ». En clair : les immigrés ne prennent pas le travail des Français.

« Notre pays souffre aujourd'hui d'un déficit d'attractivité »

Le CAE allait même plus loin, regrettant le faible volume de l'immigration en France, que l'on parle de « flux » (292 000 personnes ont immigré en France en 2019, soit 0,41 % de la population française alors que les moyennes de l'Union européenne et de l'OCDE se situent à 0,85 %), ou de « stock » (8,4 millions d'immigrés, soit 12,8 % de sa population, moins que ses principaux concurrents européens ou de l'OCDE).

→ CRITIQUE. « Il n'y a pas de grand remplacement » d'Hervé Le Bras : la théorie face aux chiffres

Et ce manque ne concerne pas seulement les emplois manuels, ingrats ou peu qualifiés et attirant peu ou pas les natifs : la France a aussi du mal à attirer ou à retenir les talents. Une étude du ministère de l'intérieur a ainsi montré que, sur une cohorte de 70 000 étudiants étrangers ayant obtenu leur premier titre de séjour en 2015, seuls 21 % étaient toujours présents en France en 2020 pour un motif économique, alors que 57 % avaient quitté la France.

À lire aussi Investissements étrangers : l'attractivité de la France est à relativiser

« Notre pays souffre aujourd'hui d'un déficit d'attractivité », regrette le CAE. L'organisme dresse un comparatif édifiant avec les États-Unis où on trouve un immigré dans 44 % des fondateurs des entreprises technologiques, celles-ci ayant généré 63 milliards de dollars de recettes et créé 560 000 emplois. Les immigrés y sont à l'origine de 24 % des brevets

(10 % en France). « Une augmentation de 1 % du nombre de scientifiques et d'ingénieurs immigrés augmente de 9 % à 18 % le nombre de brevets par tête déposés », note-t-il.

« L'immigration est un facteur de dynamisme économique »

Pour les économistes Emmanuelle Auriol et Hillel Rapoport, auteurs de la note, le principal problème est un débat public sur l'immigration « dominé par les questions identitaires et sécuritaires », mais qui ne discute jamais les apports économiques à long terme de l'immigration.

« Comment voulez-vous attirer des talents si vous leur laissez entendre qu'ils ne pourront peut-être pas donner le prénom de leur choix à leurs enfants qui naîtront en France ? », résumait, en octobre dernier, Hippolyte d'Albis, président du Cercle des économistes, devant un parterre de jeunes entrepreneurs du Medef, dont certains témoignaient de la difficulté à faire venir en France profils qualifiés ou associés étrangers.

À lire aussi Diversité : les entreprises changent de tête

« L'immigration est un facteur de dynamisme économique », insiste le CAE. « D'autant plus que les immigrés sont qualifiés, apportent des savoirs et compétences nouvelles, viennent d'origines diverses et forment un pont dans la globalisation ».

« On a besoin de gens courageux et qui bossent »

Hippolyte d'Albis et sa collègue Ekrame Boubtane mettent en avant depuis longtemps les bénéfiques économiques de toutes les formes d'immigration. En 2018, ils avaient souligné dans un article de Science Advances que l'arrivée massive de demandeurs d'asile n'entraînait pas de dégradation des performances économiques ni des finances publiques des pays européens qui les accueillaient.

« Ce dont nos entreprises ont besoin, c'est de gens courageux et qui bossent », résume Dominique du Paty. « La résilience et la volonté dont ont fait preuve ceux qui ont dû traverser la Méditerranée sont des qualités dont nous avons besoin ».

À lire aussi Immigration : « La France doit s'inspirer de l'Allemagne »

Augustin espère ainsi que les deux frères ukrainiens qu'il emploie obtiendront bientôt leurs papiers. « J'ai des projets d'avenir avec eux, par exemple en créant une société spécialisée dans l'isolation thermique, espère-t-il. C'est un secteur où les besoins sont en train d'exploser : il y a du boulot pour les quinze prochaines années. Pour l'État, ce sera des impôts et des cotisations sociales. »

Les immigrés en France : qui et combien ?

► Pour les Nations unies, un immigré est une « personne qui est née dans un autre pays que celui où elle réside, qu'elle en porte ou non la nationalité ».

► En France, l'Insee ne comptabilise que les personnes nées à l'étranger de nationalité étrangère : les personnes naturalisées sont donc comptabilisées comme immigrées, pas les Français nés à l'étranger.

► En 2019 (avant la crise sanitaire qui a marqué une baisse de 21 % des titres de séjour), 277 406 personnes avaient immigré en France : 90 502 pour motif familial, 90 336 avec un statut d'étudiant, 37 851 pour raison humanitaire et seulement 26 583 au titre de l'immigration économique.

► Selon les chercheurs, il y avait environ 300 000 étrangers en situation irrégulière en France en 2017, soit moins de 0,5 % de la population. Ils étaient 3 millions dans l'Union européenne, soit moins de 1 % de la population.

* Les prénoms ont été modifiés

À découvrir Ekrame Boubtane : « L'immigration a toujours été constitutive de notre économie »